

LETTRE D'INFO #4



Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s

Belz, Étel, Erdeven, Locol-Mendon, Ploemel,

Saint-Philibert, Locmariaquer, Crac'h

La Trinité-sur-Mer, Carnac, Plouharnel.

COMMUNAUTÉ

AURAY
QUIBERON

TERRE-ATLANTIQUE



Voilà près de 1 an - en janvier 2014 - que les RPAM de Belz, Plouharnel et Saint-Philibert sont sous la gestion d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

Un certain nombre de choses ont évolué et continueront à évoluer, toujours dans le souci d'améliorer la qualité d'accueil des jeunes enfants.

À travers ce numéro, vous trouverez les nouveautés réglementaires (salaire, horaire et indemnités d'entretien ; formation professionnelle), ainsi que les dernières nouvelles de votre RPAM. L'été arrive à grands pas et Mélanie et Viviane vous proposent de prendre un grand bol d'air, alors sans plus attendre partez à la découverte du planning des matinées d'éveil !

Bel été à vous !

Lénaïck LE PORT-HELLEC

Vice-Présidente Petite Enfance et Jeunesse
Auray Quiberon Terre Atlantique

Agenda

• **Jeudi 18 juin à 20h15, Ploemel**

Soirée de préparation pour la journée nationale des assistantes maternelles « Les petits et les activités pédagogiques » (mutualisé avec les RPAM d'Auray/Brec'h).

• **Mercredi 24 juin à 20h30, Ploemel**

Analyse de la pratique animée par Lénaïck Kleinbauer.

• **Jeudi 21 mai et le Jeudi 2 juillet**

Fermetures communes.

• **Le RPAM de Plouharnel/St-Philibert** sera fermé du 24 juillet au 10 août matin inclus.

• **Le RPAM de Belz** sera fermé du 13 au 17 juillet et du 10 août au 2 septembre.

Revalorisation du SMIC

Le salaire horaire minimum a été revalorisé au **1er janvier 2015** :

Salaire horaire minimum

Salaire brut*	2,70 €
Salaire net	2,09 €

*Le salaire horaire brut ne peut être inférieur à 0,281 fois le SMIC horaire brut.

Rappel : une augmentation de salaire ne peut être imposée sans l'accord de l'employeur si ce dernier respecte le minimum légal.

L'indemnité d'entretien a également été revalorisée :

Lorsqu'aucune fourniture n'est apportée par les parents, le montant de l'indemnité d'entretien ne peut être inférieur à 2,99 euros par jour pour 9 heures d'accueil et par enfant gardé.

Formation continue : le compte personnel de formation remplace le DIF

Une réforme de la formation professionnelle, applicable au 1er janvier 2015, prévoit la mise en place d'un CPF (*compte personnel de formation*), pour toutes les personnes en activité ou en recherche d'activité ; ce nouveau dispositif vient en remplacement du DIF (*droit individuel à la formation*).

Les heures acquises au titre du DIF restent cependant mobilisables dans les mêmes conditions que celles acquises au titre du CPF.

Pour ne pas perdre les droits acquis antérieurement au titre du DIF :

Vous devez dans un premier temps récupérer auprès de l'IRCEM (www.ircem.com) votre compteur DIF (nombre d'heures acquises au 31/12/14).

Puis, il faut créer un compte sur : www.moncompteformation.gouv.fr afin d'inscrire le nombre d'heures DIF. Ce sont ces heures qui seront utilisées prioritairement jusqu'à épuisement avant d'entrer dans le nouveau dispositif.

À ce jour, le CPF n'est pas encore mis en place pour les assistant(e)s maternel(le)s (*attente de décrets...*). Vous pouvez cependant partir en formation mais grâce au **Plan de formation de votre employeur**. Les démarches sont simples et accompagnées par les organismes de formations.

- Vous pouvez dès à présent consulter le catalogue en ligne sur **www.iperia.eu**

Pôle Emploi : les droits rechargeables

La nouvelle convention d'Assurance chômage crée les droits rechargeables. Le principe est simple : plus une personne travaille, plus elle a des droits à l'Assurance chômage. Avec les droits rechargeables, tout demandeur d'emploi qui retravaille voit sa durée d'indemnisation par l'Assurance chômage allongée.

À compter du 1er octobre 2014, vos allocations seront versées jusqu'à leur épuisement :

Consultez la notice sur la reprise des droits.

Toute période travaillée par un demandeur d'emploi avant l'épuisement de ses allocations allonge la durée de ses droits à l'Assurance chômage, si la perte de cet emploi n'est pas volontaire.

Une des conditions : avoir travaillé au moins 150 heures sur l'ensemble de sa période d'indemnisation. Ces 150 heures peuvent être effectuées en plusieurs périodes d'emploi, quelle que soit la durée de ces emplois (y compris des emplois de quelques jours) et le type de contrat de travail (CDI, CDD, intérim).

Rechargement des droits : une fois tous les droits initiaux du demandeur d'emploi utilisés, et seulement à ce moment là, il va être effectué un « rechargement » des droits qu'il a acquis en travaillant pendant la période d'indemnisation, à partir de 150 heures de travail. Ce rechargement lui ouvre de nouveaux droits, c'est-à-dire une allocation d'un nouveau montant pour une nouvelle durée qui sera calculée sur la base des activités reprises.

Au final, le demandeur d'emploi voit sa durée d'indemnisation allongée (**Plus d'informations sur le site de Pôle emploi**).

Ateliers créatifs autour du livre tactile revient !

C'est l'occasion de partir à l'aventure sur un monde nouveau, de s'enrichir de découvertes, de rencontres, de créativité, pouvant déboucher sur des expériences personnelles et/ou professionnelles.

Non seulement vous pourrez fabriquer de jolies livres personnalisés, mais cela permet en plus de s'offrir une petite pause créative !

> RDV le 9 juin à partir de 20h00, salle Bocage à Erdeven

> Renseignements et Inscriptions auprès de votre Relais.



La mission d'observatoire du RPAM

Une des missions d'un RPAM est d'observer les conditions d'accueil du jeune enfant sur le territoire concerné.

Afin de donner aux partenaires et aux élus une vision de vos propositions d'accueil et de votre activité en général, nous avons créé un questionnaire.

Nous vous contacterons prochainement afin de vous le soumettre.

Dans un premier temps, nous vous demanderons vos disponibilités du moment afin qu'elles apparaissent sur la liste délivrée aux parents en recherche d'un mode d'accueil.

Dans un second temps, si vous en êtes d'accord, nous vous poserons quelques questions pour connaître votre façon de travailler de manière générale. Ces données nous serviront à établir un diagnostic ; vos noms et prénoms n'apparaîtront pas dans l'analyse que nous ferons des résultats. Nous vous présenterons les résultats de cette enquête dans la prochaine lettre d'information. Nous vous remercions d'avance du temps que vous nous consacrerez.

Deux nouvelles fiches pour vous aider à remplir votre déclaration fiscale

Le service des impôts (Division du Pilotage de l'assiette et du Recouvrement des Particuliers - Missions Foncières), nous a transmis deux fiches techniques à vous diffuser pour la déclaration de vos revenus.

- Une fiche intitulée « **Fiche Technique - Imposition des assistant(e)s maternel(le)s** » décrivant de manière générale le système d'imposition spécifique des assistantes maternelles
- Une fiche intitulée « **Fiche technique destinée aux Assistant(e)s maternel(le)s** » plus synthétique et dont les annexes 2-1 et 2-2 peuvent être utilisées pour déterminer le revenu imposable.

Pour celles qui n'ont pas d'adresse électronique, n'hésitez pas à venir retirer ce document au bureau de votre RPAM.

Relais de Plouharnel et de Saint-Philibert

• Éveil musical

Lors des interventions de Nicolas Kervazo, les enfants et les assistantes maternelles ont pu découvrir de nouveaux sons, et de nouvelles comptines.

En voici une qui est reprise en début de matinée d'éveil :

Je cache mes yeux (mettre ses deux mains devant les yeux),
Je montre mes yeux (écarter les mains),
Je mets mes mains en l'air ! (lever les mains au-dessus de la tête)
Je cache mes yeux,
Je montre mes yeux,
Je mets mes mains derrière le dos (cacher les mains dans le dos).
(reprendre ensuite avec les différentes parties du corps).

• Prochains rendez-vous pour inscription à Crac'h

- Le Lundi 4 Mai : 9h30 ou 10h30
- Le Lundi 1er Juin : 9h30 ou 10h30

• Recette de la pâte à modeler maison :

- 5 tasses de farine
- 2 tasses de sel
- ½ tasse d'huile
- 2 tasses d'eau
- Quelques gouttes de colorant alimentaire

NB : La pâte se conserve pendant plusieurs mois au réfrigérateur, dans une boîte hermétique.

• Achats groupés

Des catalogues proposant du matériel éducatif, pédagogique... pour les enfants jusqu'à 6 ans sont disponibles au relais.

> Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le relais. Une commande groupée est en préparation.



• Prochaines réunions de travail des assistant(e)s maternel(le)s :

Afin de préparer un temps festif à la fin de l'année scolaire, et faire un bilan des matinées d'éveil, les assistant(e)s maternel(le)s intéressé(e)s sont invité(e)s à s'inscrire sur chaque RPAM pour la réunion de préparation :

- **Le Mardi 5 mai** à Plouharnel à 19h30
- **Le Mardi 19 mai** à Saint-Philibert à 19h30

• Les prochaines dates à retenir :

- **Sortie P'tit délire** le Vendredi 12 Juin
- **Pique-nique** à Quiberon le 26 Juin
- **Gôûter festif avec les familles** le Vendredi 3 Juillet à Pouharnel

• Spectacle au centre Culturel de Plouharnel :

Anne Peguet nous présentera son spectacle « *Petits pas sur la branche* » le vendredi 29 mai à 10h au centre Culturel de Plouharnel.

> **Inscription au RPAM.**

Le RPAM de Belz

Le RPAM de Belz en quelques chiffres

- **93 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sur le territoire de Belz**
- Environ **302 places d'accueil** proposées aux familles en 2014
- Stabilisation du nombre de places d'accueil en 2013 et 2014

- 2 en arrêt pour déménagement
- 2 en arrêt pour maladie
- 1 en arrêt pour reprise de travail extérieur
- 4 en arrêt pour retraite

- **Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s : 93**
- **Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s nouvellement agréé(e)s : 7**
- **Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s en cessation temporaire d'activité : 3**
- **Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s ayant arrêtées leur activité en 2014 : 9**

Nombres d'assistant(e)s maternel(le)s agrées au 31/12/14

- BELZ : 22
- ERDEVEN : 16
- ÉTEL : 9
- LOCOAL-MENDON : 26
- PLOEMEL : 20

• Le RPAM de Belz au quotidien

Un partenariat force de proposition : LE RPAM ET L'ESPACE JEUNES

• Projet babysitting :

Les soirées d'échanges autour du Babysitting, entre assistants maternelles et jeunes Belzois débiteront en avril prochain. 4 assistantes maternelles se sont portées volontaires.

Seront abordés :

Avril : Les fondamentaux

Mai : L'alimentation (en pratique !!!)

Juin : La sécurité et les jeux

Le RPAM et l'Espace Jeunes établiront ensuite un listing de baby-sitters à transmettre aux parents intéressés. Les séances de travail se clôtureront par une remise des diplômes par Bruno Goasmat, Maire de Belz, **le samedi 27 juin à 11h00**, place de la mairie.

Je compte sur votre présence !

• Pique-nique Étel :

Je vous propose de clore la saison par une matinée conviviale et un **pique-nique à la base Nautique d'ÉTEL**.

> **RDV le 3 juillet au plan d'eau d'Étel. Nous aurons accès au pôle nautique.**

En espérant que le beau temps soit de la partie !



• Rencontres intergénérationnelles

Voilà déjà plus d'un an, que le RPAM propose des matinées intergénérationnelles à l'EPHAD d'Étel.

Ces moments sont l'occasion pour les enfants de diversifier leurs relations avec l'autre et les personnes âgées ont pu s'ouvrir vers le présent.

Les Assistant(es) Maternel(le)s ont pu échanger avec différents professionnels notamment les Aide Médico-Psychologique / Aide soignante de la maison de retraite. Elles ont profité, à leur tour d'un moment convivial avec les personnes âgées et les enfants.

Nous avons proposé des parcours de motricité, de la peinture, de la musique avec Nicolas, des jeux extérieurs.

En raison de vos nombreux retours positifs, **le relais propose de renouveler le partenariat avec la maison de retraite d'Étel, mais pas seulement !**

En effet, notre succès nous précède, nous avons été contacté par le domicile partagé de Ploemel ainsi que par la maison de retraite de Belz.

Afin de proposer un climat sécurisant aux personnes âgées et aux enfants, **j'ai décidé d'instaurer des groupes fixes.**

> Si vous êtes intéressé(e)s pour participer à ce projet, merci de vous inscrire au relais.

• Les dates à retenir pour ces rencontres :

Mercredi 12 mai à partir de 10h00 à la maison de retraite de Belz :

RDV au petit portillon. Rencontres et jeux libres

Vendredi 26 juin à partir de 10h00 : Balade au bord de la ria d'Étel et jeux extérieurs « *L'eau et le souffle* », EPHAD d'Étel.

ND: Par mesure préventive, les rencontres seront suspendues pendant l'hiver.



Les coups de cœur littéraires

Les coups cœur littéraires de Dorothée

1. « **Nénègle sur la montagne** », écrit et illustré par Benoît Charlat aux éditions L'école des loisirs.

« Nénègle est un aigle, un aigle tout en haut d'une montagne. Il porte sous ses ailes son biberon, sa tétine, son doudou et son camion rouge. Aujourd'hui, c'est parti, Nénègle veut s'envoler ! Mais comment y arriver chargé comme il est »

Avis de Dorothée : Un album court et amusant sur les étapes pour grandir et se diriger, en douceur, vers l'autonomie.

2. « **Faut pas confondre écrit et illustré** » écrit par Hervé Tullet aux éditions Seuil Jeunesse

Avis de Dorothée : Pour jouer avec les formes, les mots, les mamans et les papas !

3. « **Dans les jupes de maman** », écrit par Carole Fives et illustré par Dorothée de Monfreid aux éditions Sarbacane.

« Dans les jupes de sa maman », le petit personnage de cette histoire pourrait y passer sa vie. C'est confortable, rigolo, paisible... Il s'y sent toujours bien. Oui mais comment faire quand maman va se coucher ?

Avis de Dorothée : À partir de cette expression imagée les auteures parlent de la relation enfant-maman et de l'indispensable séparation. Le système des rabats à soulever amusera les enfants.

> Ces ouvrages sont disponibles à la médiathèque d'Erdeven

• **Recette de la peinture gonflante de Dominique, assistante maternelle sur Erdeven.**

- 2 c. à soupe de farine
- 2 c. à soupe de sel
- 1 cc de bicarbonate de soude
- Mélanger avec de l'eau jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse
- Mettre dans des petits pots et rajouter la peinture ou du colorant alimentaire
- Passer 30 secondes au micro-onde

Et voilà les enfants adorent !!

• Animation de l'été : la Fête de la Musique

La Fête de la Musique, c'est aussi pour les enfants !

Et parce que les enfants adorent chanter et danser, nous vous avons déniché un éventail de surprises. De quoi choisir parmi les différentes animations, le programme qui vous ravira !!!!

Le programme :

• Samedi 24 juin :

Spectacle « **Graines de Soupe** » proposé par la compagnie La Mangouste.

Comédienne – danseuse : Marie NAUD

Violoncelliste : Hélène BASS

Improvisateurs : 10 bébés accompagnés par leurs parents, papis, mamies ou amis...

« Danser, jouer le petit, le tout petit, le grand, le très grand, le rapide, le lent, l'immobilité, le silence, chercher le rythme.

Rester dans un équilibre-déséquilibre permanent.

Répondre aux élans, aux propositions des bébés, un cri, un pas, une mouche qui vole, qui se pose, la regarder puis repartir.

Raconter ensemble un bout d'histoire, sans les mots.

C'est un voyage, une rencontre dans l'instant ».

> **Horaires** : 10h/11h/16h à la salle du bébé bus, espace du tilleul, Erdeven

En partenariat avec la médiathèque d'Erdeven.

• Spectacle « **rencontres** » proposé par la compagnie la Mangouste pour les enfants de 5 à 18 mois le **Mercredi 24 juin**. (3 séances : 10h/11h/16h)

• Le livre « **C'est bon pour les bébés** » : Venez partager, avec l'équipe de la médiathèque et du RPAM, un « P'tit dej » autour d'une exposition interactive.

> **Rendez-vous** : le mercredi 27 mai de 9h45 à 11h15 à la médiathèque d'Erdeven.

• Samedi 11 juillet :

Le mutli-accueil itinérant « *Ty Mous* » et le RPAM fêtent la musique !

Nous intitulerons ces séances « artistiques » parce qu'elles touchent à différentes formes telles que la musique, le son, le rythme, le chant, le mouvement, la parole (à travers des racontées), les arts visuels (lectures d'album, ombres chinoises, mime, gestuelle).

L'objectif de ces séances est de permettre au tout-petit (depuis la naissance), accompagné d'un adulte référent (assistant(e) maternel(le), parents, éducateurs) d'explorer des objets sonores, de découvrir librement, le rythme, le chant, l'écoute, d'éveiller ses sens et sa sensibilité à l'expression artistique. Le tout vécu dans des moments ritualisés, pour que le tout-petit se repère au fil des séances, avec un esprit collectif d'échange, de partage.

> **Horaires** : 9h15 / 10h15 / 11h15

Nombre de places limitées

La parole est à vous !

La parole est à vous !

- Pourquoi ne pas créer une sorte de bourse de prêt de matériel de puériculture, à certain moment, je n'ai pas de bébés à la maison, je pourrais prêter du matériel, ce qui évite des achats pour des besoins ponctuels.
- Le parrainage des nouvelles assistant(e)s maternel(le)s, qu'en dites-vous ?
- Mettre en place un système de remplacement proposé aux familles autour d'une charte auxquelles les assistantes maternelles intéressées adhèrent.
Ceci peut être intéressant pour les assistantes maternelles en cas d'imprévu (maladie, accidents, grossesse...), formation, et ceci peut-être intéressant pour les familles et les enfants en facilitant les transitions et en évitant des ruptures.
Peut-être que des personnes seraient intéressées ? Ça peut être facilitant pour tous ! »
Patricia, assistante maternelle sur Belz

Cette rubrique vous est destinée, afin de faire passer un message à vos collègues professionnels de l'accueil à domicile.

C'est à VOUS de la faire vivre !

> N'hésitez pas à nous solliciter pour la prochaine Lettre d'Info



Contacts

Courriers à adresser à :
Auray Quiberon Terre Atlantique
Rue du Danemark
Porte Océane
56400 AURAY

RPAM de Belz
Rue Pierre Laurent
56550 BELZ
02 97 55 49 32 / 06 74 11 77 54
melanie.guinemer@auray-quiberon.fr

RPAM de Plouharnel
2, place Saint Armel
56340 PLOUHARNEL
06 67 88 28 05
viviane.rousseau@auray-quiberon.fr

RPAM de St Philibert
Maison de l'Enfance Ty Heol
Rue Abbé Joseph Martin
56470 SAINT PHILIBERT
06 67 88 28 05
viviane.rousseau@auray-quiberon.fr